



Tutelle d'un enfant mineur

Par **ninie50**, le **25/03/2010** à **09:03**

Bonjour,

Ma belle soeur vient de décéder. Elle avait une enfant de 12 ans qui a l'heure actuelle vit avec son beau-père vu que ma belle soeur était remarié.

Au décès, le papa qui a toujours une autorité parentale réclame le retour de l'enfant chez lui. L'enfant qui a 12 ans ne souhaite pas retourner chez son papa, celui-ci accepte donc à la fin de l'année scolaire de confier l'enfant a un tiers pour l'élever notamment le frère de la maman. Quelles sont les démarches à faire au niveau de la justice? Je suppose que nous devons passer par un jugement de tutelle ? A qui de faire les démarches et combien de temps cela peut-il prendre en moyenne?

Merci d'avance de votre réponse.